

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de l'ESPE

Séance du Mercredi 15 novembre 2017 à 9 h 00

Les membres du Conseil d'École de l'ÉSPÉ de Franche-Comté se sont réunis le mercredi 15 novembre 2017 à 9 h 00 au siège de l'ÉSPÉ – 57 av de Montjoux à Besançon sous la présidence de Madame Françoise Bévalot, présidente du Conseil d'École.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'ÉSPÉ Arnaud MOULY Cindy VICENTE, procuration à S.Guyon Sylvie GUYON Jean-Marie DORNIER, procuration à S.Guyon Laurence PIOT Jean-Philippe CARE Sylvie MAREY, procuration à J.Drouhot François GREUSARD		Denis PASCO, Pascal LECROART
Représentants des usagers de l'ÉSPÉ Vincent BOUSSET Cécile LEIFFLEN Mathilde CHAMBIER	Arthur BARBIER	
Représentants de l'UNIVERSITE : Jean-Robert BELLIARD Jocelyne DROUHOT Oumhanie LEGEARD Frédéric MUYARD, procuration à F.Bévalot	Catherine TIRVAUDEY Nicolas TORDI	
Représentants du RECTORAT : Françoise BEVALOT Léon FOLK, procuration à D.Thellier Séverine VANAUTRYVE Anne-Marie HOUILLON, procuration à F.Bévalot Didier THELLIER	Philippe MARLIER <i>(suite à une erreur du secrétariat, n'a pas reçu la convocation)</i>	
Représentants des Collectivités territoriales :	Eric KOEBERLE Virginie CHAVEY	
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT		Françoise VESPA
Personnes invitées : Catherine CAILLE-CATTIN, directrice de l'ÉSPÉ Philippe CAUSSIN, responsable administratif Nathalie ROGGY, secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint, la présidente, madame Françoise Bévalot ouvre la séance à 9h00, remercie les membres présents et présente les nouveaux membres nommés (Madame Elsa LANG RIPERT) et élus (Monsieur Jean-Marie DORNIER pour le collège C, Monsieur Vincent BOUSSET, Madame Cécile LEIFFLEN, Madame Mathilde CHAMBIER et Monsieur Arthur BARBIER) pour le collège des usagers, en soulignant la présence de trois étudiants.

Elle rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 15 septembre 2017 (vote)
- 2/ Tarifications diverses (restauration, inscription colloque) (vote)
- 3/ Budget 2018 (vote)
- 4/ Autorisation de restituer du mobilier d'internat au Conseil départemental (Site Lons) (vote)
- 5/ Exposition du projet politique de l'ÉSPÉ pour 2018
- 6/ Questions diverses (à déposer avant le 9 novembre à Nathalie Roggy)

Vous trouverez ci-joint le diaporama retraçant ce Conseil d'école.

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'École du 15 septembre 2017

Aucune remarque relevée.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Il sera donc déposé sur l'ENT à disposition du personnel.

2/ Tarifications diverses (restauration, inscription colloque) (vote)

Restauration :

L'ÉSPÉ propose d'augmenter un peu ses tarifs de restauration (voir diaporama), sans pour autant pénaliser les étudiants et les personnes de catégorie C. Ces deux tarifs seront donc maintenus au tarif actuel et une augmentation de 5 ou 10 centimes pour les autres tarifs est proposée. Cette nouvelle tarification rentrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018, après approbation du CA de l'Université.

L'effort mis en place depuis l'an passé sur la qualité des repas servis avec des produits de proximité et du « fait maison » se traduit par une augmentation du nombre de repas servis.

(Un cadrage de tarification sera proposé pour les personnels extérieurs à l'ÉSPÉ qui, dans certains cas, sont pris en charge par le Rectorat)

Cette nouvelle proposition de tarification de la restauration est approuvée à l'unanimité.

Inscription au colloque RJC-EIAH :

RJC-EIAH : Rencontres jeunes chercheurs – Environnement informatique pour l'apprentissage humain.

Ce colloque national se déroulera du 3 au 5 avril 2018, à l'ÉSPÉ de Franche-Comté et en dehors. Il est organisé par Christophe Reffay.

La tarification proposée comprend l'inscription, ainsi que certains repas. Elle prend en considération les différentes catégories de personnes (doctorants, enseignants-chercheurs ou membres d'entreprises).

Un point d'information sur ce colloque sera développé lors du prochain Conseil d'école.

Cette tarification est approuvée à l'unanimité.

3/ Budget 2018 (vote)

Monsieur Caussin présente quelques éléments juridiques, énoncés dans le diaporama.

Il rappelle que ce budget est présenté par les membres de la direction aux membres du Conseil d'école, et qu'il devra être validé par le Conseil d'administration de l'Université de Franche-Comté.

Les ressources de l'ÉSPÉ proviennent de dotations de l'UFC (selon un prorata défini), de subventions et de recettes propres à la composante.

L'UFC souhaite un retour à l'équilibre et un financement du GVT (glissement vieillissement technicité). Parallèlement, elle fait le choix politique de maintenir la dotation globale de fonctionnement pour chacune de ses composantes à hauteur des dotations des années précédentes (6,7 M € pour la part fonctionnement et 4,5 M € pour la part masse salariale/heures complémentaires). Concomitamment, l'UFC demande la stabilisation des heures complémentaires et des vacations. Les crédits de la recherche (2,2 M €) seront ouverts dans un premier temps à hauteur de 80% des montants attribués en 2017, en attente de répartition ultérieure par la COMUE.

La directrice de l'ÉSPÉ de Bourgogne souligne que son École est contrainte de diminuer son budget de 30 %.

Les orientations budgétaires de l'ÉSPÉ pour 2017-2018 portent sur quatre grands objectifs et sont exposés par la directrice de l'ÉSPÉ de Franche-Comté :

- **le développement des compétences dans l'ingénierie de la formation** : maintenir sa mission de formation tout au long de la vie, privilégier le travail avec les partenaires de l'école, tels que l'Éducation nationale, continuer les formations des enseignants et des chercheurs en analyse de pratique, développer les formations au numérique, favoriser la labellisation « parcours d'excellence », dispositif amorcé depuis deux ans par l'UFC, ...

- **le développement des échanges internationaux** (projets en cours avec le Soudan, Cuba, le Maroc, la Communauté du savoir franco-suisse). De plus, 22 étudiants partiront en stage alternatif dans différents pays partenaires de l'ÉSPÉ.

- **L'amélioration des espaces de travail et d'apprentissage pour une meilleure ergonomie au travail** (lumière des bureaux, mobilier adapté...)

- **la co-construction de la MUE (maison universitaire de l'éducation)** au sein de la Cité des savoirs et de l'innovation, en partenariat avec l'UFC, le Rectorat, CANOPÉ, et la Communauté d'agglomération. Ce projet doit se faire connaître, d'autant plus qu'il est pour l'instant unique en France.

Ce projet sera développé lors de la prochaine assemblée générale de l'ÉSPÉ, du 19 décembre prochaine, à laquelle les membres du Conseil d'école sont invités.

(Les orientations sont développées dans le Bulletin transmis à l'ensemble des personnels, ci-joint pour un complément d'informations).

Une étudiante du département du Jura fait part de son étonnement face à la différence de subvention entre les départements. Le département du Jura a souhaité porter sa contribution, afin de maintenir un pôle universitaire sur la ville de Lons-le-Saunier, comme la communauté d'agglomération lédonienne et l'UFC.

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

6/ Questions diverses

- Autorisation de restituer du mobilier d'internat au Conseil départemental du Jura.

Il est proposé de céder au CD39 à titre gracieux des biens mobiliers d'internat. Le bâtiment d'internat a déjà été restitué et le mobilier d'internat n'est plus utilisé.

Ce don est approuvé à l'unanimité.

- Proposition de procéder à des dons d'ouvrages obsolètes de la BU aux étudiants des différents sites.

Ce don est approuvé à l'unanimité.

Trois UE libres ont été proposées par les enseignants de l'ÉSPÉ et seront proposées au CFVU en 2018 :

- Créer un dispositif innovant d'apprentissage.
- Développer ses pratiques culturelles.
- Découvrir et appréhender les métiers de l'enseignement.

Les deux prochains Conseils d'école sont programmés

- le jeudi 08 mars 2018 à 9h00
- le jeudi 07 juin 2018 à 9h00

La Présidente du Conseil d'École,

Françoise Bévalot



